

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(99)/ST/19
30 novembre 1999

(99-5200)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Troisième session
Seattle, 30 novembre - 3 décembre 1999

Original: anglais

BANQUE MONDIALE

Déclaration distribuée par M. James D. Wolfensohn, Président

(En qualité d'observateur)

Je tiens à remercier M. Mike Moore de m'avoir invité à me joindre à vous aujourd'hui. Je suis convaincu, comme lui, que nous devons former une grande famille où chacun a sa place. Je parlerai ici au nom des membres de la famille qui n'arrivent pas toujours à se faire entendre à cette table - les pays pauvres et les peuples du monde.

Quatre principes fondamentaux ...

J'évoquerai tout d'abord les principes qui doivent, à mon avis, sous-tendre nos discussions.

Premièrement, parler au nom des pauvres, c'est parler en faveur de la paix et de la stabilité dans le monde de demain. La moitié des 6 milliards d'habitants de la planète vivent aujourd'hui avec moins de 2 dollars par jour. Et dans 25 ans, la moitié de la population mondiale, alors beaucoup plus nombreuse, pourrait vivre dans la pauvreté. Nous devons agir dès maintenant pour aider les pauvres à profiter pleinement des avantages que peut procurer le commerce mondial. Ce n'est pas seulement un impératif moral. C'est une nécessité très concrète.

Deuxièmement, les questions commerciales ne peuvent pas être discutées isolément. Nous devons examiner les possibilités d'expansion des échanges dans la perspective plus large d'une approche globale telle que le Cadre de développement intégré que j'ai présenté par ailleurs. Nous devons être conscients de l'interdépendance des politiques nationales et internationales, notamment dans le domaine commercial. Nous devons aussi reconnaître que le commerce fait partie intégrante d'un effort stratégique plus vaste, d'un ensemble plus large de partenariats visant à l'édification d'un monde meilleur pour les générations futures.

Troisièmement, ce nouveau "Cycle du développement" doit dépasser le cadre étroit de la négociation de concessions mutuelles. Nous devons saisir cette occasion pour œuvrer avec souplesse et créativité à l'instauration d'un système commercial mondial qui change réellement les choses pour les pays en développement. À quoi bon exhorter les pays pauvres à réformer leur économie, à affronter la concurrence et à "se prendre en charge" si on ne leur en donne pas les moyens? Or, c'est précisément ce que nous faisons en limitant leur accès aux marchés dans des secteurs comme l'agriculture, la construction et les textiles, secteurs où les pays en développement jouissent d'un avantage comparatif. L'ouverture des marchés à ces pays peut causer momentanément des difficultés aux secteurs protégés des pays développés, mais à terme elle profitera à tous. Elle contribuera à la paix et à la sécurité auxquelles nous aspirons tous. Il est temps de prendre ces mesures difficiles.

Quatrièmement, nous devons veiller tout particulièrement à ce que le système que nous mettons en place englobe véritablement tous les pays. Certains pays en développement ont réussi à soutenir la concurrence sur les marchés mondiaux. Mais ils sont très peu nombreux. Nous ne pouvons pas aggraver le clivage entre pays riches et pays pauvres en créant un nouveau clivage entre les quelques pays en développement qui réussissent et tous ceux qui sont marginalisés. Nous vivons dans un monde où les facteurs économiques et géopolitiques sont de plus en plus interdépendants et où la misère des uns peut compromettre la prospérité des autres. L'insertion est importante pour nous tous.

... Et cinq domaines d'action

Je proposerai maintenant, à la lumière de ces principes, cinq domaines où il faut agir en priorité pour que ce Cycle du développement tienne ses promesses.

Premièrement, nous devons élargir l'accès aux marchés pour tous les produits exportés par les pays en développement. Les exportations de produits manufacturés de ces pays vers les pays industriels se heurtent à des obstacles quatre fois plus importants que celles des pays industriels. Les obstacles au commerce de ces produits sont encore plus élevés entre les pays en développement. Ils entravent aussi bien les échanges Nord-Sud que les échanges Sud-Sud. Ils freinent la croissance d'industries exportatrices compétitives dans les pays en développement, privant des millions de personnes des bienfaits de la libéralisation du commerce. Cela ne peut pas durer. Un premier pas important serait de répondre à l'appel de Mike Moore en faveur d'une libéralisation complète de l'accès aux marchés pour les exportations des 48 pays les moins avancés, auxquels il faudrait ajouter tous les pays pauvres très endettés (PPTÉ). D'aucuns y verront peut-être des objections. Pourtant ce serait assurément un signe de notre volonté d'équité envers les plus vulnérables.

Deuxièmement, nous devons réduire rapidement le protectionnisme agricole dans les pays à revenu élevé. Le commerce des produits agricoles a beaucoup moins progressé que celui des produits manufacturés - il a augmenté de moins de 2 pour cent entre le milieu des années 80 et le milieu des années 90, contre près de 6 pour cent pour les produits manufacturés. La protection du secteur agricole dans les pays de l'OCDE - même après les réformes engagées après le Cycle d'Uruguay - impose aux pays en développement une perte de recettes de près de 20 milliards de dollars par an. Cela pénalise non seulement les deux tiers de la population pauvre de ces pays qui vit de l'agriculture, mais aussi les consommateurs des pays développés.

Troisièmement, nous devons collaborer pour aider les pays les plus pauvres à participer aux négociations commerciales internationales. Il ne suffit pas qu'ils soient présents à la table de négociation; ils doivent aussi avoir la possibilité de s'exprimer et d'être entendus. Certains pays en développement sont en mesure de participer, mais beaucoup d'autres ne le sont pas. Beaucoup n'ont même pas de représentation à Genève et sont dépourvus des compétences nationales nécessaires pour participer effectivement au débat. La Banque agit dans ce domaine dans le cadre du Projet 2000 de l'OMC et je tiens à remercier plusieurs pays développés, notamment les Pays-Bas et le Royaume-Uni, pour le soutien qu'ils apportent. Le Cadre intégré en faveur des pays les moins avancés - auquel participent l'OMC, le FMI, la CNUCED, le CCI, le PNUD et la Banque mondiale - joue aussi un rôle très important. Mais il nous faut envisager une coopération encore plus étroite. Il nous faut trouver des moyens d'accroître l'assistance technique fournie par les pays à revenu élevé et les pays en développement mieux pourvus pour aider les plus pauvres à participer aux négociations.

Quatrièmement, nous devons ancrer fermement la libéralisation des échanges dans le cadre plus vaste de l'effort global de développement. Cela implique une action concertée de l'ensemble de la communauté de développement, des membres de la "Coalition pour le changement" dont j'ai parlé ailleurs. Cette action doit viser à organiser des programmes d'assistance complets qui profitent autant que possible aux pays en développement désireux de tirer avantage du système commercial mondial, qui vont au-delà de l'aide au développement du commerce, qui favorisent la réforme des institutions et

des réglementations ainsi que le développement des infrastructures matérielles et sociales et qui, conjugués à l'expansion du commerce, concourent à l'amélioration des niveaux de vie.

Cinquièmement, nous devons faire en sorte que la libéralisation des échanges profite tout particulièrement aux pauvres. Nous connaissons encore très mal l'incidence pratique des différents modes de libéralisation des échanges sur la pauvreté. Pour que le Cycle du développement porte ses fruits, nous devons en savoir plus; nous devons examiner de plus près les liens existant entre la pauvreté et le commerce. C'est un domaine où la banque est prête à collaborer avec l'OMC, le FMI et d'autres partenaires pour approfondir nos connaissances. Cela nous permettrait de faire plus et mieux.

Conclusion

Si nous saisissons l'occasion que nous offre ce "Cycle du développement", nous pourrons contribuer à l'essor du commerce mondial de façon nouvelle et extrêmement bénéfique. C'est une occasion importante. Pour en tirer le meilleur parti, il faudra collaborer et faire preuve de créativité et de souplesse. Je vous donne l'assurance que la Banque mondiale fera tout son possible pour contribuer au succès de cet effort. J'espère en outre renforcer notre partenariat avec le FMI, l'OMC, l'ONU et les autres institutions multilatérales et bilatérales, ainsi que notre partenariat avec le secteur privé et la société civile. Il nous faut joindre nos efforts pour aider tous les pays à participer plus largement au système commercial international.

Nous devons nous atteler à cette tâche. Mais nous ne devons jamais oublier que tout ce que nous faisons n'est qu'un moyen d'atteindre des objectifs plus vastes, d'offrir à tous de plus larges possibilités de partager ce qui peut contribuer à la prospérité mondiale, d'aider à éradiquer le fléau humain social et économique de la pauvreté et de construire un monde qui garantisse la paix et la sécurité aux générations futures. Tels doivent être nos objectifs fondamentaux, nos sources d'inspiration communes dans les négociations, et notre cadre de référence pour orienter nos travaux et évaluer nos efforts, aujourd'hui, demain et à l'aube du nouveau millénaire.
